

DISPOSITIF C POSSIBLE

CONTEXTE

Le décret de 2008 sur la Formation professionnelle tout au long de la vie a confirmé la position de l'agent comme acteur de son propre parcours professionnel, ce qui signifie identifier et construire son parcours mais aussi connaître les démarches de formation associées.

Cette mise en œuvre peut s'avérer extrêmement difficile pour les catégories de personnels de premiers niveaux de qualification qui peuvent ne pas avoir acquis une culture de l'apprentissage et être déconnectés des circuits de formation.

De plus, l'ANFH constate que certaines filières professionnelles (ASH, AES, filière ouvrière,...) et les personnels de premiers niveaux de qualification restent minoritaires au regard de l'égalité d'accès à la formation.

L'ANFH Rhône initie en 2010 une réflexion qui conduit à la création du dispositif d'accompagnement C Possible. L'objectif est d'accompagner les personnes de catégorie C dans la définition, la construction et l'élaboration d'un projet personnel et/ou professionnel.

Le dispositif se compose d'une formation de 8 jours suivie d'un accompagnement personnalisé de maximum 24h.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✚ Donner des conditions d'accès à l'évolution professionnelle pour les publics éloignés de la formation et en situation d'insécurité avérée ou prévisible en travaillant sur la confiance en soi et la connaissance de leur environnement
- ✚ Favoriser leur employabilité
- ✚ Permettre aux agents de se développer personnellement pour se développer professionnellement
- ✚ Prévenir l'insécurité professionnelle et sécuriser leur parcours

PROGRAMME

Formation Objectif les 4C :

- ✚ Connaître le contexte hospitalier
- ✚ Se situer dans son rôle professionnel
- ✚ Connaître les outils à disposition pour construire et mettre en œuvre son projet (notamment les outils de la formation)
- ✚ Recouvrer la confiance en soi et la motivation
- ✚ Mieux communiquer avec ses pairs et sa hiérarchie
- ✚ Mettre en valeur ses ressources personnelles et professionnelles
- ✚ Être en mesure de formuler un projet personnel et/ou professionnel
- ✚ Devenir acteur de sa vie professionnelle

Accompagnement personnalisé : 24 h réparties en une dizaine de séances sur 2 à 3 mois

- ✚ Valider la faisabilité du projet envisagé
- ✚ Être accompagné dans la construction de son projet

PUBLICS CONCERNE

Public prioritaire

Les personnels de catégorie C : Contractuels pérennes : CDD – CDI / CAE en raison de l'obligation de formation des employeurs / Titulaires

Public autre pouvant bénéficier des contenus de la formation :

Contractuels précaires qui n'ont pas de possibilité de rester à l'hôpital et devront retourner sur le marché du travail
Possibilité de mixité du public au sein des groupes

DUREE

12 jours

ORGANISME DE FORMATION

GRETA TERTIAIRE / CIBC

CONTACT

Lydia RIVAT
Conseillère en Formation
04.72.82.13.24
l.rivat@anh.fr